


CIMETIERES ET OPERATIONS FUNERAIRES POUR LA COMMUNE D'OCTEVILLE-SUR-MER		TARIFS VALABLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018	
Concessions de terrains			
Concessions de 30 ans		250 €	
Concessions de 50 ans		600 €	
Concessions au columbarium			
Concession de 15 ans		200 €	
Dépôt d'urne		75 €	
Plaque de recouvrement (obligatoire)		154 €	
Cavurne			
Concession de 30 ans (plaque non fournie par la commune)		250 €	
Jardin du souvenir			
Taxe de dispersion de cendres		40 €	
Plaque		45 €	

Délibération adoptée à la majorité (contre : M. Denis LEPILLER).

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**



Jean-Louis ROUSSELIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20171127-DEAF2017710138-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2017
Publication : 29/11/2017

